

DU 2 AU 8 OCTOBRE 2017

PRIX BAYEUX-CALVADOS

DES CORRESPONDANTS DE GUERRE

FICHE DE PARTICIPATION CATEGORIE TELEVISION

Pour toute information : tél : 02 31 51 60 59 – info@prixbayeux.org

Dossier de participation à adresser avant le **6 juin 2017** : Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre
Hôtel de Ville – 19, rue laitière - BP 21215 – 14402 Bayeux ou info@prixbayeux.org

JOURNALISTE - Le Prix est remis au mandataire pour toute l'équipe

Nom du journaliste qui présente le reportage : Prénom :
(Dit journaliste mandataire, cf. règlement)

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

Nom des autres membres de l'équipe : JRI ou caméraman :

Preneur de son : Monteur :

Autres :

MEDIA :

Personne qui suit le dossier :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

REPORTAGE

Titre :

Lieu (ville / pays) : Durée (1'30 à 6'30) :

Date de réalisation : Date de diffusion :

L'envoi du dossier de participation signé implique que le participant ait pris connaissance et accepté toutes les clauses et conditions stipulées dans le règlement du Prix Bayeux – Calvados.

Signature du journaliste mandataire :

Responsable du média :

EXTRAIT du règlement : (règlement complet disponible gratuitement auprès de nos services ou sur www.prixbayeux.org)

Le Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre récompense un reportage sur une situation de conflit ou ses conséquences pour les populations civiles ou sur un fait d'actualité concernant la défense des libertés et de la démocratie. Le reportage doit obligatoirement avoir été réalisé entre le 1er juin 2016 et le 31 mai 2017. La durée du reportage doit être comprise entre 1 minute 30 secondes et 6 minutes 30 secondes. Le reportage doit être présenté tel qu'il a été diffusé. Concernant le prix Télévision, le journaliste-lauréat qui aura été désigné comme mandataire par son équipe s'engage à partager la dotation avec les membres de son équipe ayant réalisé le reportage.

Les données personnelles portées à la connaissance de l'Organisateur sont traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Conformément à cette loi, les candidats/journalistes bénéficient à tout moment d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données les concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Organisateur. L'Organisateur peut être amené à communiquer à d'autres sociétés ou à ses partenaires, les noms, prénoms et adresses ou d'autres données transmises par les candidats/journalistes. Si le candidat/journaliste ne

souhaite pas que ces informations soient communiquées à des tiers, cochez cette case

Sont à adresser à la Mairie de Bayeux :

La présente fiche de participation signée.

2 DVD du reportage.

Pour les reportages non francophones, la traduction intégrale du reportage en français sur fichier numérique, format Word.

La description des conditions de réalisation du reportage (5 à 15 lignes) sur fichier numérique, format Word.

Le CV et la photo d'identité du journaliste mandataire (format papier ou fichier numérique) ou de toute l'équipe.

Tous les fichiers numériques peuvent être envoyés par email à l'adresse suivante : info@prixbayeux.org